

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{er} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12—Etranger 18 fr. —

Les grands Réseaux contre les 8.000

Les cheminots seraient plus avantagés que les fonctionnaires

Malgré la pression formidable exercée par le ministre des Travaux Publics sur les grands réseaux des chemins de fer français ceux-ci refusent absolument et énergiquement d'accorder le traitement de base de 8.000 francs à partir du 1^{er} Janvier 1928.

Les raisons de ce refus sont à rechercher : la SITUATION DES CHEMINOTS SERAIT SUPERIEURE A CELLE DES FONCTIONNAIRES :

Mais nous ne dirions pas et laissons parler le président du Comité de Direction des grands réseaux :

GRANDS RESEAUX DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Comité de Direction

Paris, le 30 décembre 1927

90, rue Saint-Lazare

Monsieur le Ministre,

Dans sa séance du 23 courant, le Comité de Direction de grands réseaux a décidé d'appliquer uniformément le coefficient 1.625, aux échelles statutaires, sous réserves, toutefois, d'une légère correction à la base, de façon à fixer le traitement de début à 6.250 francs, ces nouvelles dispositions devant entrer en vigueur au 1^{er} janvier 1928.

Par dépêche du 24 décembre 1927, vous voudrez bien nous faire observer que si cette mesure a pour effet de redresser, à juste titre, les traitements des cadres, elle ne donnera pas satisfaction aux désirs de la très grande majorité du personnel qui voudrait voir supprimer ou atténuer l'écart qui ne saurait exister à la base entre le traitement minimum des fonctionnaires et des agents des chemins de fer.

Vous nous demandez en conséquence reprendre d'urgence l'étude de la question en vue de lui donner une solution conforme à la politique générale suivie par le gouvernement pour ses fonctionnaires.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, monsieur le Ministre que, par déférence pour le gouvernement, les grands réseaux ont procédé à un nouvel examen de la question des traitements de leur personnel et l'ont soumis au Comité de Direction qui en a délibéré dans une séance tenue le 29 décembre dernier.

Le Comité tient tout d'abord à déclarer qu'il n'y a pas d'assimilation à faire entre les fonctionnaires et les agents des chemins de fer. Si, pour des raisons spéciales, le gouvernement a cru devoir porter le traitement de début des fonctionnaires à 8.000 francs, les grands réseaux considèrent qu'une mesure analogue pour leur personnel ne serait, dans les circonstances actuelles, ni justifiée, ni financièrement possible.

A partir du 1^{er} janvier 1928, le salaire minimum de l'agent sera de traitement : 6.250 francs; gratification : 100 francs; prime de gestion (en moyenne) : 100 francs; au total : 6.450 francs.

Et à Paris, 9.450 francs avec l'indemnité de résidence de 3.000 francs.

A ces chiffres, il faudrait ajouter les avantages accessoires de toute nature dont bénéficient les cheminots, notamment sous forme de facilité de circulation.

Il en résulte que, pour Paris, le nouveau salaire minimum sera 5,25 fois plus élevé que le salaire minimum de 1914, lequel était de 1.800 francs; ce coefficient ressortira à 5,8 si l'agent a un enfant, à 6,4 s'il a deux enfants et à 7 s'il a trois enfants, par le jeu des allocations pour charges de famille.

Or, l'indice du coût de la vie à Paris pour une famille ouvrière de 4 personnes qui était de 5,89 en août 1927, époque à laquelle l'indemnité de cherté de vie a été portée à 25 p. 100, est descendue à 5,9 p. 100 au troisième trimestre 1927 et le chiffre du 4^{tr} trimestre sera encore inférieur, puisque l'indice des prix de détail, qui était de 5,39 en août 1927, n'était plus que de 5 en novembre.

Dans ces conditions, les grands réseaux estiment qu'il serait inopportun, au moment où la politique d'assainissement financière suivie par le gouvernement engendre une baisse sensible du prix de la vie, de majorer les salaires de leur personnel.

D'ailleurs, les agents des chemins de fer ont moins à comparer leur situation à celle des fonctionnaires qu'à celle des ouvriers de l'industrie, ou des ouvriers agricoles. Or, on constate actuellement dans l'industrie paral-

èlement à la baisse du prix de la vie, une réduction des salaires. D'autre part, les salaires des ouvriers agricoles, en toutes régions sont notamment inférieurs à ceux des cantonniers et des hommes d'équipe des réseaux, auxquels ils peuvent être comparés. Encore dans ce rapprochement, ne tient-on pas compte des avantages spéciaux de la stabilité de leur emploi.

Et une autre preuve que la situation des agents des chemins de fer est non seulement bonne en elle-même, mais supérieure à celle des ouvriers des industries privées, c'est la grande facilité de recrutement, les réseaux n'étant pas en mesure de satisfaire que dans une très faible proportion, au xdemandes d'emploi qui leur sont présentées.

Dans la situation actuelle, la consolidation de l'allocation temporaire de cherté de vie de 25 p. 100 que le Comité de Direction a décidé d'incorporer dans les traitements, lui a paru une mesure suffisante. Cette mesure aura des conséquences onéreuses pour le fonds commun puisqu'elle se traduira par une dépense supplémentaire annuelle de 160 millions, avec, en plus, pour l'année 1928, la charge de 62 millions 5 affectée au versement du premier douzième.

Un relèvement de salaire de base qui aurait pour corollaire une augmentation proportionnelle pour toutes les échelles, entraînerait un accroissement de dépense de plusieurs centaines de millions. Une pareille dépense ne saurait être engagée que si l'on avait les ressources correspondantes. On ne pourrait les trouver que dans une majoration des tarifs, qui s'ajouterait au relèvement demandé, par notre lettre du 5 décembre 1927, en vue d'obtenir les 1.650 millions reconnus indispensables pour procurer au fonds commun les sommes qui lui seront nécessaires en 1928. Ce relèvement devant être déjà très lourd pour l'économie générale du pays, il paraît pas tout à fait indiqué, dans les circonstances présentes, de l'accentuer pour faire face à une dépense injustifiée.

Le Comité de Direction se trouve ainsi dans l'obligation, à son grand regret, de maintenir les dispositions qu'il a arrêtées dans la séance du 23 courant.

Le Président du Comité de Direction La cause paraît entendue et ce n'est pas, croyons-nous, la pression exercée par le ministre des T. P. qui les fera revenir... à moins qu'on ne leur accorde le droit de relever encore et toujours les tarifs de transports, ce qui inévitablement provoquerait un renchérissement de toutes choses et partant plus de vie chère.

Le gouvernement de Poincarré, qui saigne à blanc le contribuable et les malheureux possédants, se résoudra-t-il à suivre son ministre des Travaux Publics, quand les Compagnies elles-mêmes reconnaissent que la situation des cheminots est supérieure à celle des fonctionnaires ?

Voilà la question. Mais le ministre semble vouloir s'engager à fond alors qu'il est au dessus et les cheminots déjà avantagés sur les fonctionnaires. Le seront-ils davantage ? L'avenir nous le dira.

La décision qui sera prise nous intéresse autant qu'en France, car nos cheminots réclament les mêmes appointements et les mêmes avantages, avec le tiers en plus par dessus le marché !

Si les cheminots de France obtiennent gain de cause les usagers de Tunisie savent ce qu'ils attendra : un relèvement des tarifs, ce qui leur surviendra médiocrement et ceux qui pourront se passer des chemins de fer emploieront d'autres moyens pour leurs transports.

Belle perspective en vérité pour les compagnies.

BULLETIN

Les minotiers s'entendraient... comme larrons en foire.



Il y a quelques jours les prix de la farine de blé tendre de la semoule subissaient du jour au lendemain une hausse inexplicable de SIX francs par quintal, ce qui faisait passer celle-ci de 200 à 216 francs la farine, et de 216 à 222 la semoule.

Cette hausse était à peu près générale, venant ou deux minotiers seulement, n'avaient pas voulu être de la combine.

Ces relèvements de prix, après entente, sur des aliments de première nécessité comme la farine et la semoule constituent à notre avis un délit prévu et puni par le code pénal, à défaut du décret sur la spéculation qui n'est pas abrogé que nous sachions, aussi nous espérons que le parquet ne restera pas inactif devant nos révélations qui reposent sur des renseignements absolument sûrs et certains.

Et puis, il lui appartient de se renseigner auprès des revendeurs et des fabricants de pâtes et de leur demander leurs factures de décembre et de janvier pour être pleinement édifié.

Comment s'expliquer cette hausse alors que les cours des blés durs restent sensiblement les mêmes depuis plusieurs mois ?

Les minotiers sont du reste contrainus de payer et chaque année, à la même époque ils se livrent à la même spéculation; une inspection de leurs livres de commerce le prouverait.

Mais tant va la cruche à l'eau qu'elle finit par se casser.

Une bonne poursuite devant les tribunaux avec une forte amende à la clé, voilà ce que méritent ces odieux spéculateurs.

Echos & Nouvelles

DANS LA FAMILLE BEYLICALE

Il est bien tard pour parler de la mort du prince Ismaïl, bey du camp, avec qui, autrefois, avant la guerre, alors qu'il n'était pas encore bey du camp, nous entretenions des relations cordiales.

Depuis, nous nous étions perdus de vue et il n'aimait plus la Chartreuse, du moins celle qu'on sert dans les cafés.

Et puis le protocole l'empêchait sans doute de fréquenter les lieux publics, alors ?

C'était, au demeurant, un brave type, un bon zig, qui loin du trône, voulait déposer sa couronne beylicale au pied de Marianne mais depuis il avait peut-être changé d'avis.

Nous nous inclinons devant sa tombe et adressons à S. A. le bey, à son frère le prince Ahmed, aujourd'hui bey du camp, et à tous les siens nos condoléances sincères.

LE NOUVEAU BEY DU CAMP

Le prince Ahmed, troisième fils d'Ali-bey, pacha-bey, possesseur du royaume de Tunis, vient, par la mort de son frère, le prince Ismaïl, d'être élevé au rang de bey du camp, ce qui signifie héritier présomptif de la couronne beylicale.

Le prince Ahmed a toutes les qualités de son défunt frère, Si Mohammed el Hadi-bey, qui régna de 1902 à 1906; il parle couramment notre langue et c'est un parfait gentilhomme.

Nous lui adressons avec nos souhaits plus sincères félicitations.

MORT DE LA PRINCESSE

ZOBEIDA-BEYA

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort de la princesse Zobeida, femme de notre excellent ami, le prince Azzedine-bey, fils aîné de S. A. le bey, décédée lundi, dans la soirée.

Nous prions le prince, S. A. le bey et toute sa famille beylicale d'agréer nos bien vives et sincères condoléances.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous avons appris avec un extrême plaisir, la promotion au grade d'officier de notre excellent et vieil ami, M. Léon Deyron, maire et conseiller général de Souk Ahras, ancien président du Conseil général de Constantine; au grade de chevalier de notre ami, M. Philippe-Bériol, conseiller du Haut Commissariat de Syrie-Liban à Beyrouth, ancien secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, de M. Gravier, administrateur-délégué de la Cie de Navigation Mixte à Marseille.

Nous leur adressons nos félicitations les plus cordiales et les plus empressées.

**

Nous apprenons au moment de mettre sous presse notre sympathique ami, M. Jean Péloni, l'entrepreneur bien connu, ancien membre de la Conférence Consultative, serait l'objet d'une proposition pour la croix d'officier de la légion d'honneur et M. Raymond Valensi pour chevalier.

Si la nouvelle se confirmait nous leur adressons par avance nos plus cordiales félicitations.

UN DEUIL AU MAGASIN GENERAL

Nous avons appris avec peine la mort de M. Joseph Bortoli, co-proprétaire du Magasin Général, officier de la légion d'honneur, survenue à Paris et dont les obsèques ont eu lieu jeudi dernier.

En signe de deuil le Magasin Général a été fermé ce jour-là.

M. DALLI YAYA MOHAMMED

Un de ces jours derniers nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de M. Dalli Yaya Mohammed, professeur à l'école normale d'instituteurs, dont nous avons reproduit deux articles fort bien tournés sur l'évolution du monde musulman par l'instruction de la femme.

M. Dalli Yaya a bien voulu nous promettre de nous envoyer un troisième article que nous insérerons avec plaisir, comme tous ceux qu'il voudra bien nous envoyer.

LES CORSES DU SAHEL

La semaine dernière, les Corses du Sahel ont procédé à Soussou au renouvellement de leur bureau pour l'année 1928.

Nous sommes heureux de féliciter notre ami, M. Charles Gallini, délégué financier, qui a été élu à l'unanimité président de la Société.

Nous voyons avec un très vif plaisir qu'il suit noblement les traces de son père et jouit comme lui des sympathies unanimes de la population qui l'a vu naître et même de toute la Tunisie.

AU DESSUS DE LA CHEVILLE !

On trouve tout, en cherchant bien, dans nos grands écrivains, même les choses les plus imprévues.

C'est ainsi qu'à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, un érudit nous montrait, ces temps-ci, Mme de Sévigné parlant en guerre (déjà !) contre les jupes courtes. Il s'agit des jupes courtes des jeunes demoiselles nobles de Bretagne.

Pour les jupes courtes, écrit la marquise, vous aurez quelques peine à les rallonger. Cette mode vient jusqu'à nous. Nos demoiselles de Vitre, dont l'une s'appelle, de bonne foi, Mme de Croque-Oison, et l'autre Mlle de Kerborgne, les portent au-dessus de la cheville du pied.

Au-dessus de la cheville ?... Et cela indignait Mme de Sévigné... Quelle lettre écrivait-elle bien, aujourd'hui, sur les jupes qui sont si loin de la cheville, du genou même !

NECROLOGIE

Notre excellent ami, M. le Colonel Félic, délégué au Grand Conseil, vient d'avoir la douleur de perdre sa chère mère.

Nous le prions ainsi que toute sa famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

DANS LA PRESSE

Notre confrère Raoul Huguin, de la Réunion, fixé en France, vient de faire paraître l'Echo d'Outre-mer. Cette publication sera bimensuelle et elle s'intéressera tout spécialement à nos colonies de l'Océan indien. Bon succès, à l'Echo d'Outre-mer.

Nous avons reçu les premiers numéros de « l'Opinion libre » un nouveau journal qui vient de faire son apparition à Constantine, en vue, sans doute, des élections législatives prochaines.

Nous faisons des vœux pour qu'il ne trouble pas l'harmonie bienfaisante qui règne chez nos voisins.

NOS REPRESENTANTS AU CONGRES DE L'EAU ET DU COTON A ALGER

Le Congrès de l'eau et du coton qui vient de se tenir à Alger, au moment précis — ô ironie du sort — où les ondes célestes déversaient sur notre pauvre planète des torrents d'eau qui inondaient les plaines et faisaient déborder les oueds était-il oui ou non de nature à intéresser la Tunisie ?

L'honorable M. Gounod, président de la Chambre d'Agriculture, n'a pas pensé que cette question pouvait nous intéresser outre mesure aussi a-t-il pris le large pour venir présider le bal des agriculteurs.

Heureusement que MM. Robinet, Bœuf et Ginestoux n'avaient pas de bals à présider sans quoi aucun représentant de la Tunisie n'aurait assisté aux dernières séances, généralement les plus intéressantes.

25.000 TETES DE BETAIL FILENT EN ITALIE

Depuis que la défense d'exporter le bétail a été levée, des trains entiers de bœufs, génisses, taurillons ou veaux provenant des marchés métropolitains sont journellement dirigés sur l'Italie.

La gare de Modane a elle seule déjà expédié plus de 2.000 wagons, dont 1.000 pendant le seul mois du novembre dernier.

Ces 2.000 wagons représentent un total approximatif de 25.000 têtes de bétail.

Ces animaux sont dirigés presque en totalité sur des usines italiennes de conserves.

Et pendant ce temps nous payons ici la viande des prix excessifs !

LA FRANCE AUX ETRANGERS

Le Gouvernement devrait se presser de rétablir les jeux avant que les étrangers n'aient mis la main, ou le grappin, sur tous nos casinos comme ils sont en train de le faire pour ceux de Biarritz si l'on en croit les informations de nos confrères de Paris.

Voici ce que racontait « Paris Télégrammes » dans un de ses derniers numéros :

« La mort de M. Boulant ouvre une succession importante : celle des Casinos de Biarritz étant une très importante affaire de Casinos en France, excitée, comme de juste, d'importantes convoitises.

« Actuellement, la lutte est circonscrite entre deux puissants groupements anglais, représentés par la Lloyd Bank et la Barclay's Bank; qui, comme de juste, ne se mettent pas directement sur les rangs mais agissent par personnes interposées.

« Et la danse des millions va grand train : on parle de surenchères s'élevant déjà à plusieurs dizaines de millions, et ce n'est pas fini, car ces deux établissements financiers connaissent la valeur marchande de l'affaire et la possibilité de la monnayer en bonnes livres sterling en Angleterre.

« Tout Biarritz suit avec intérêt les développements de ce match sensationnel et marque les coups, car les deux banques concurrentes représentent des puissances financières de premier ordre ».

Mais la France se laissera-t-elle dépouiller ainsi au profit de l'étranger ?

Demandez partout les

apéritifs Licari

Mairie de La Calle

VENTE de TERRAINS à BATIR

Le JEUDI 2 FÉVRIER 1928, à 14 heures à la mairie de La Calle, il sera procédé à la vente, aux enchères publiques, de 14 parcelles de terrains communaux, dont douze lots urbains, à bâtir. Surface moyenne de chaque lot : 400 mètres carrés.

Le cahier des charges concernant cette vente de terrains est déposé à la mairie de La Calle (Bureau du Secrétariat).

Le Maire

BARRIS DU PENHER

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

Le JEUDI 2 FÉVRIER 1928 à 10 HEURES DU MATIN il sera procédé au siège de l'Administration des Habous 55 Rue de l'Eglise à Tunis à la mise en location par voie d'enchères, d'une CARRIERE DE PIERRE se trouvant dans le terrain dit « Koursi Essolah » près de Mégrine caïdat de la Banlieue pour une durée de deux ans.

Pour de plus amples renseignements l'on est prié de s'adresser au bureau toncier N° 28 à l'Administration des Habous à Tunis

Le Président des Habous

Mohamed Salah Baccouche.

ANIS BERGER

Apaniritif anisé

Claude Berger et Cie — Marseille

Korboos

Saison du 15 Novembre au 15 Mai

Grand hotel des Thermes et Hotel des Sources Gérés par M. J. TUOR
Grand Hotel des Thermes : Déjeuner ou Dîner 20 francs (sans vin)
Grand Hotel des Sources : Déjeuner ou Dîner 15 francs (sans vin)
Arrangements pour pension - Minimum 8 jours Etablissement Thermal
Location d'appartements vides avec bains Restaurant Cachir
Service Automobile - Tunisienne Automobile
5, Rue de Hollande — TUNIS

GALERIES SIMON

Maison vendant le meilleur marché de tout Tunis

SPLENDID-HOTEL TUNIS

Ouvert en 1927
Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.
ASCENSEUR
Chambres avec salle de bains
Eau courante partout - Chauffage central
GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENEVE
Hôtel Eymon
Souffle du Zéphyr - Marsa Plage
J. EYMON & Cie, Propriétaires.

BREVET TUNISIEN N° 3352
La Société Française des produits alimentaires azotés à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3352, du 27 mars 1926, relatif à : « Procédé d'obtention d'extraits azotés et d'huiles à partir de substances albuminoïdes », désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.
Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1re classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alber
Téléphone 553

Le lait **BERNA** est le plus concentré riche suisse en crème.
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis



Le Canari
EAU DE COLOGNE EXTRA-VIEILLE
Création G. Simon
PARFUMS TUNIS

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire: J. CURTELIN fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

COMBATEZ LE
PALUDISME
et ses conséquences
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par
L'AMALARIOL
en pilules: 6 par jour
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60
En vente dans toutes Pharmacies
Gros: JASMA, Tunis

Administration des Habous
AVIS

1° UN MAGASIN et une boutique situées rue Sidi el Aloui N° 8 et 10 à Tunis
Mise à prix 1460 francs
2° UNE BOUTIQUE située à Onkallat el Khilla au souk des Etouffes N° 25 à Tunis
Mise à prix 370 francs
3° UNE BOUTIQUE située place des moutons N° 32 à Tunis
Mise à prix 200 francs
4° UN FOUR situé rue Ben Medjema N° 14 à Tunis
Mise à prix 2300 francs
5° UN MAGASIN situé rue Bou Khliana N° 15 à Tunis
Mise à prix 800 francs
6° UN FOUR rue de Bab-Saadoun N° 201 à Tunis
Mise à prix 1155 francs
7° UN MAGASIN, rue El Marr N° 33 à Tunis
Mise à prix 126 francs
8° UN MAGASIN situé rue Ramdan-bey à Tunis
Mise à prix 360 francs
Il est donné avis au public que le LUNDI TRENTE JANVIER COURANT A NEUF HEURES DU MATIN, il sera procédé à la Djemaâ des Habous, rue de l'Eglise N° 55 à Tunis, à la mise aux enchères publiques de location des immeubles ci-dessus indiqués.
Pour prendre connaissance du cahier des charges s'adresser au bureau foncier N° 28 de l'Administration des Habous.
Le Président des Habous
Mohamed Salah Baecouche.

BREVETS TUNISIENS N° 1576-1577 ET ADDITIONS 118 A. AU BREVET 1576
Le propriétaire des brevets Tunisiens d'invention N° 1576-1577 du 22 Mars 1919 et de l'addition N° 118 A. au brevet 1576, tous trois relatifs à « Machine à coudre » désire entrer en relations avec des Industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation des dits brevets et addition.
Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

COMPAGNIE ALGERIENNE
Société Anonyme fondée en 1877
CAPITAL: 100.000.000 de francs
entièrement versés
RESERVES: 93.000.000

Siège Social: PARIS, 50, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
DE BOURSE ET DE CHANGE
Agences en FRANCE, en ALGERIE et au MAROC

En Tunisie: Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjed-el-Bab, Sfax, Souk el Arba, Souk el Khemis, Sousse.
Correspondants dans le Monde entier

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS
N.B. - Étant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence

A vendre
le dictionnaire Diderot
en 35 vol.
Parfait état. Sur deux exemplaires

Maison de Pyrotechnie
Fondée en 1888 Téléphone 1.30

Paonessa Père & Fils
Artificiers
Inventeurs de Projectiles de Guerre
Poussières de S.A. le Day et de la ville de Tunis
Fabrique à Bregat - Magasin de vente: 3, rue de Bregat
Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées
TRIBUNES ET STALLES POUR FETES ET EXPOSITIONS

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

Maisons recommandées
— « O » —
TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - M.A. Combray, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste - Tunis

Pourquoi j'emploie

1
La Mousse de Crème que contient la Poudre Tokalon empêche mon nez de briller.

2
Elle reste sur mon visage en dépit des vents violents, de la pluie ou de la transpiration provoquée par la danse dans des pièces surchauffées.

3
Elle ne contient aucune particule granuleuse et dure susceptible d'obstruer et de dilater les pores et de causer, de ce fait, points noirs, boutons et autres imperfections qui me défigureront.

4
La Poudre Tokalon n'absorbe pas l'humidité naturelle de ma peau, ne la dessèche pas et ne la rend pas sèche, rugueuse et ridée. C'est une poudre de riz pure et inoffensive.

5
C'est, à mon avis, la poudre la plus légère, tout en étant la plus adhérente. Elle se confond parfaitement avec la nuance naturelle de mon teint. Elle est invisible et ne donne aucune impression d'artifice.

6
Et enfin j'emploie la Poudre Tokalon parce qu'elle ne coûte que quelques francs la boîte tout en possédant toutes les qualités que je recherche dans une poudre de riz.



la Poudre Tokalon

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montero et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros-détail.
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis - Bram frères et Cie, pp^{tes}.
Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.
Grand Hôtel de France - Premier ordre (Tunis).
L. de Lacroix, propriétaire - Sousse (Tunis).
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Baccara et Nizard - Gros - Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - Rue Léon-Roches - Tunis.
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod - 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.
Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants "Perrin", - corapluies "Revel" et parfumerie "Aryes" - Furnitures complètes pur ocourtières.

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 30 centimes
Le plus moderne des journaux
TROIS MOIS 25 frs UN AN 48 frs 95 frs
Abonnements à EXCELSIOR
LA PAGE DE MODES
LA PAGE DE T.S.F.
LA PAGE DES SPORTS
Tous les jours dans
EXCELSIOR
un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier.
Spécimen franco sur demande. - En l'absence de 20, rue d'Angleterre, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 2971), demandez la liste des correspondants des Primes gratuites aux divers pays.

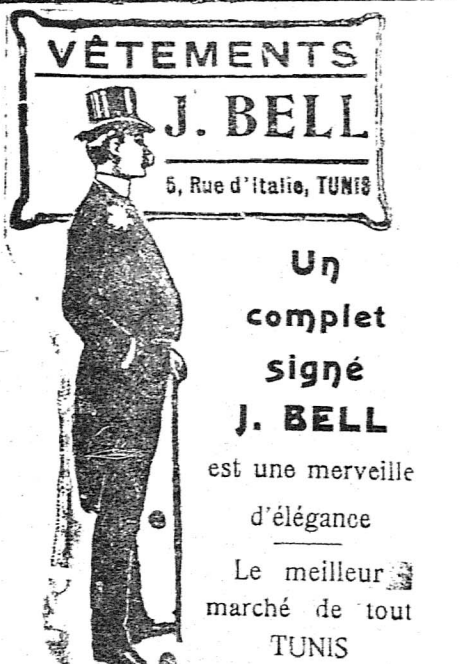
PLACEMENT OR

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez M. Ange Naecache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone: 10.49.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE:
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS

DÉPÔT DE COLIS



VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS
Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
Le Gérant: Emile LUMBROSO

Agence Générale d'Asasurnce LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL: 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

c^o Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPÔT: Rue de Turquie (Port)
BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia
Téph.: Tunis n° 197. Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille Concours à Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistoles automatiques
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire
- 7, Rue Amilcar - TUNIS -

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Précédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS: 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég.: PELLET T. Tunis

L'Huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télég. Import-Tunis Téléphone: 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital: 500.000.000
Siège Social à Paris: 29, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »
(26^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre: Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Machines Agricoles R. WALLUT & C^o

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique: Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas, admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX: 8, Rue Es-Sadikia, Tunis
Entrepôt: Rue de Portugal prolongée